

RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

AU 30 NOVEMBRE 2021

25 février 2022

Note au lecteur

Le *Rapport mensuel des opérations financières* fournit un aperçu des résultats financiers mensuels du gouvernement du Québec. Il est préparé dans le but d'accroître la transparence des finances publiques et d'effectuer un suivi régulier sur l'atteinte de la cible relative au solde budgétaire pour l'année financière. Les informations financières qui y sont présentées ne sont pas auditées et sont basées sur les conventions comptables utilisées dans les états financiers annuels du gouvernement⁽¹⁾.

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré une pandémie de COVID-19. Cette pandémie et les mesures mises en place pour y faire face ont des répercussions importantes, notamment sur la situation financière du gouvernement du Québec.

Le *Rapport mensuel des opérations financières* au 31 décembre 2021 sera publié au même moment que le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2022*.

Faits saillants de novembre 2021

Au 30 novembre 2021, soit pour les huit premiers mois de 2021-2022, le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire affichait un surplus de 1,5 milliard de dollars. Cela représente une augmentation de 6,4 milliards de dollars par rapport au solde budgétaire observé l'année précédente à pareille date, alors que le Québec était aux prises avec les premières vagues de la pandémie de COVID-19.

Le résultat au 30 novembre 2021 provient :

- de revenus de 87,2 milliards de dollars;
- de dépenses de 83,5 milliards de dollars;
- de versements de 2,2 milliards de dollars au Fonds des générations.

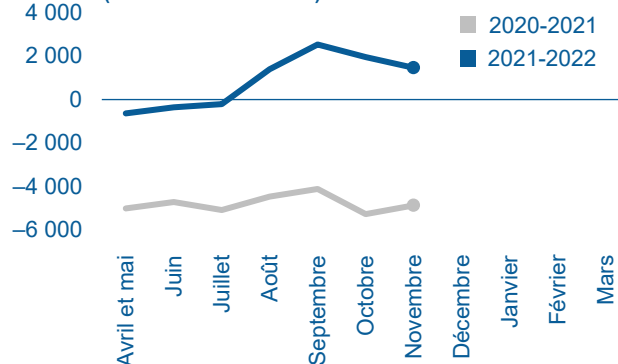
Selon les données présentées dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2021, un déficit budgétaire de 6,8 milliards de dollars est prévu pour l'ensemble de l'année financière, avant utilisation de la réserve de stabilisation.

La diminution du solde budgétaire entre le 30 novembre 2021 et la fin de l'année financière 2021-2022 s'explique par :

- des dépenses totalisant 3,0 milliards de dollars relatives à plusieurs initiatives présentées dans le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2021* et *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2021 qui seront réalisées dans les mois à venir, notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation;
- l'activité économique au Québec, qui demeurera dynamique, mais qui évoluera à un rythme moins soutenu qu'en début d'année.

Le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2022* sera notamment l'occasion de faire le point sur les effets récents de la pandémie sur la situation budgétaire du Québec.

Solde budgétaire cumulatif
(en millions de dollars)



SOMMAIRE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Novembre			Avril à novembre			
	2020	2021	Variation	2020-2021	2021-2022	Variation	Variation (%)
Revenus autonomes	8 072	9 003	931	56 556	68 498	11 942	21,1
Transferts fédéraux	2 699	2 261	-438	18 915	18 713	-202	-1,1
Revenus consolidés	10 771	11 264	493	75 471	87 211	11 740	15,6
Dépenses de portefeuilles ⁽²⁾	-9 519	-10 743	-1 224	-73 856	-77 743	-3 887	5,3
Service de la dette	-650	-740	-90	-4 731	-5 759	-1 028	21,7
Dépenses consolidées	-10 169	-11 483	-1 314	-78 587	-83 502	-4 915	6,3
SURPLUS (DÉFICIT)⁽³⁾	602	-219	-821	-3 116	3 709	6 825	—
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE							
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-198	-273	-75	-1 779	-2 236	-457	—
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽⁴⁾	404	-492	-896	-4 895	1 473	6 368	—

REVENUS CONSOLIDÉS

Revenus autonomes

Au 30 novembre 2021, les revenus autonomes totalisaient 68,5 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 11,9 milliards de dollars (21,1 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- La bonne tenue de l'activité économique depuis mars dernier a un effet positif sur les revenus autonomes.

Les **revenus fiscaux** ont augmenté de 8,9 milliards de dollars (19,5 %), pour atteindre 54,4 milliards de dollars, en raison de :

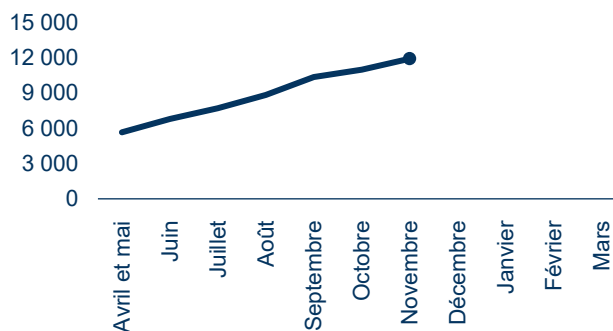
- la hausse de 3,5 milliards de dollars (16,3 %) de l'**impôt sur le revenu des particuliers**, découlant notamment de la croissance des salaires et traitements, alors qu'un ralentissement important avait été observé à la même période en 2020;
- la hausse de 791 millions de dollars (20,0 %) des **cotisations pour les services de santé**, attribuable à la croissance des salaires et traitements;
- la hausse de 2,5 milliards de dollars (56,0 %) des revenus provenant des **impôts des sociétés**, due notamment à la croissance de l'excédent net d'exploitation des entreprises et à l'effet des mesures de soutien aux entreprises annoncées depuis le début de la pandémie;
- la diminution de 93 millions de dollars (11,6 %) de l'**impôt foncier scolaire**, attribuable principalement à la réduction des taux de taxation scolaire découlant de la mise en place du taux unique le 1^{er} juillet 2020;
- la hausse de 2,2 milliards de dollars (14,8 %) des **taxes à la consommation**, due à la hausse de la consommation des ménages et à la vigueur des investissements en construction résidentielle.

Les **autres revenus autonomes** ont augmenté de 1,8 milliard de dollars (19,5 %), pour atteindre 11,0 milliards de dollars, en raison de :

- la hausse des **droits et permis** de 1,0 milliard de dollars (37,5 %), attribuable principalement à la hausse des revenus miniers découlant des prix soutenus des métaux sur les marchés depuis 2020 et à l'augmentation des revenus perçus dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec (SPEDE);
- la hausse des **revenus divers** de 748 millions de dollars (11,7 %), attribuable entre autres à la hausse des revenus de vente de biens et services due à l'allègement des mesures de confinement liées à la pandémie de COVID-19 comparativement à la même période en 2020.

Les **revenus provenant des entreprises du gouvernement** ont augmenté de 1,3 milliard de dollars (70,3 %), pour s'établir à 3,1 milliards de dollars. Cette hausse est principalement attribuable à l'impact de la COVID-19 sur les résultats des entreprises du gouvernement en 2020-2021, particulièrement sur ceux d'Hydro-Québec et de Loto-Québec.

**Variation cumulative
des revenus autonomes**
(en millions de dollars)



REVENUS AUTONOMES

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Novembre			Avril à novembre			
	2020	2021	Variation	2020-2021	2021-2022	Variation	Variation (%)
Impôt sur le revenu et les biens							
Impôt sur le revenu des particuliers	2 969	3 007	38	21 574	25 081	3 507	16,3
Cotisations pour les services de santé	528	536	8	3 948	4 739	791	20,0
Impôts des sociétés	711	1 122	411	4 419	6 893	2 474	56,0
Impôt foncier scolaire	90	90	—	805	712	-93	-11,6
Taxes à la consommation	2 056	2 203	147	14 825	17 020	2 195	14,8
Revenus fiscaux	6 354	6 958	604	45 571	54 445	8 874	19,5
Droits et permis	508	722	214	2 783	3 827	1 044	37,5
Revenus divers	819	936	117	6 388	7 136	748	11,7
Autres revenus autonomes	1 327	1 658	331	9 171	10 963	1 792	19,5
Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	7 681	8 616	935	54 742	65 408	10 666	19,5
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	391	387	-4	1 814	3 090	1 276	70,3
TOTAL	8 072	9 003	931	56 556	68 498	11 942	21,1

Transferts fédéraux

Au 30 novembre 2021, les transferts fédéraux totalisaient 18,7 milliards de dollars. Il s'agit d'une diminution de 202 millions de dollars (1,1 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- Cette variation est principalement attribuable à la diminution des revenus provenant des autres programmes, en partie compensée par la hausse des revenus provenant des transferts pour la santé.

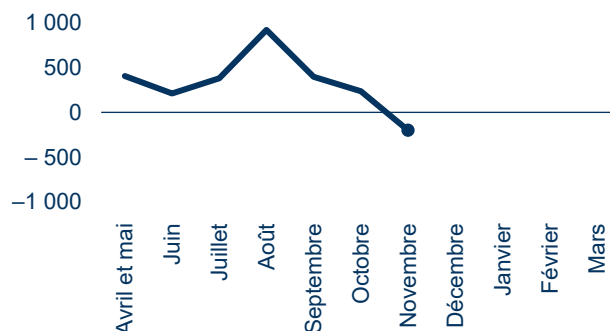
Les revenus provenant des **transferts pour la santé** ont augmenté de 878 millions de dollars (19,3 %), pour atteindre 5,4 milliards de dollars, en raison principalement :

- d'un transfert supplémentaire en matière de santé qui totalisera 902 millions de dollars au 31 mars 2022, dont 602 millions de dollars ont été comptabilisés au 30 novembre 2021;
- d'un transfert supplémentaire au titre du plan d'immunisation du Canada contre la COVID-19 qui totalisera 226 millions de dollars au 31 mars 2022, dont 150 millions de dollars ont été comptabilisés au 30 novembre 2021.

Les revenus provenant des **autres programmes** ont diminué de 1,0 milliard de dollars (22,5 %), pour atteindre 3,5 milliards de dollars.

- Cette diminution s'explique notamment par les transferts ponctuels en 2020-2021 relatifs à l'entente pour la relance sécuritaire, dont 1,5 milliard de dollars avaient été comptabilisés au 30 novembre 2020.
- Elle est en partie atténuée par le transfert découlant de l'entente asymétrique sur les services de garde qui totalisera 660 millions de dollars au 31 mars 2022, dont 440 millions de dollars ont été comptabilisés au 30 novembre 2021.

**Variation cumulative
des transferts fédéraux**
(en millions de dollars)



TRANSFERTS FÉDÉRAUX

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Novembre			Avril à novembre			
	2020	2021	Variation	2020-2021	2021-2022	Variation	Variation (%)
Péréquation	1 104	1 094	-10	8 835	8 746	-89	-1,0
Transferts pour la santé	568	679	111	4 548	5 426	878	19,3
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	133	136	3	1 069	1 083	14	1,3
Autres programmes	894	352	-542	4 463	3 458	-1 005	-22,5
TOTAL	2 699	2 261	-438	18 915	18 713	-202	-1,1

DÉPENSES CONSOLIDÉES

Au 30 novembre 2021, les dépenses consolidées totalisaient 83,5 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 4,9 milliards de dollars (6,3 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- Cette croissance des dépenses reflète en particulier les ressources importantes du portefeuille Santé et Services sociaux mobilisées dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Les dépenses du portefeuille **Santé et Services sociaux** ont augmenté de 2,7 milliards de dollars (7,7 %), pour atteindre 37,2 milliards de dollars, en raison principalement de :

- la hausse de 1,3 milliard de dollars de la rémunération payée par les établissements de santé et de services sociaux, qui provient notamment des besoins de personnel pour la campagne de vaccination et des primes incitatives pour le travail à temps complet dans le contexte de la pandémie;
- l'augmentation de 723 millions de dollars d'autres dépenses des établissements de santé et de services sociaux, notamment due aux rétributions allouées aux ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF), qui offrent un milieu de vie complémentaire au milieu naturel ou au milieu institutionnel;
- la hausse de 417 millions de dollars de la rémunération versée par la Régie de l'assurance maladie du Québec, notamment due à la reprise de certaines interventions médicales spécialisées non urgentes délestées en 2020-2021.

Les dépenses du portefeuille **Éducation** ont augmenté de 635 millions de dollars (6,1 %), pour atteindre 11,0 milliards de dollars. Cette hausse s'explique notamment par la réouverture des établissements scolaires, qui avaient été temporairement fermés au printemps 2020 en raison de la pandémie de COVID-19.

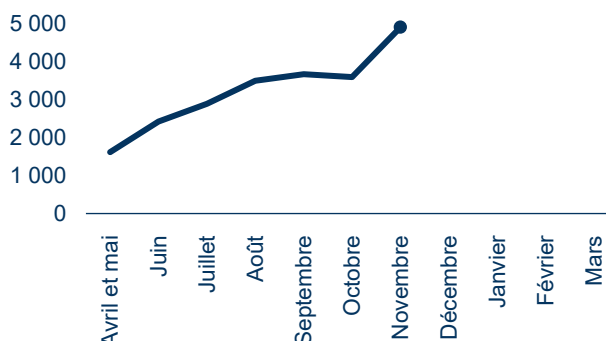
Les dépenses du portefeuille **Enseignement supérieur** ont augmenté de 313 millions de dollars (6,0 %), pour atteindre 5,6 milliards de dollars. Cette croissance s'explique notamment par la reprise de certaines activités qui avaient été limitées en 2020-2021 dans les établissements d'enseignement supérieur.

Les dépenses des **autres portefeuilles** ont augmenté de 356 millions de dollars (1,5 %), pour atteindre 23,9 milliards de dollars, en raison notamment de :

- la hausse de 633 millions de dollars des dépenses du portefeuille Travail, Emploi et Solidarité sociale, principalement attribuable à la mise en place de la prestation exceptionnelle pour le coût de la vie annoncée dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de novembre 2021;
- la baisse de 488 millions de dollars des dépenses du portefeuille Affaires municipales et Habitation, principalement attribuable à l'aide financière ponctuelle en 2020-2021 prévue dans l'Accord sur la relance sécuritaire et visant à soutenir les municipalités dans le contexte de la pandémie.

Les dépenses du **service de la dette** ont augmenté de 1,0 milliard de dollars (21,7 %), pour s'établir à 5,8 milliards de dollars. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des taux d'intérêt.

**Variation cumulative
des dépenses consolidées
(en millions de dollars)**



DÉPENSES CONSOLIDÉES PAR PORTEFEUILLE⁽⁵⁾

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Novembre			Avril à novembre			
	2020 ⁽⁶⁾	2021	Variation	2020-2021 ⁽⁶⁾	2021-2022	Variation	Variation (%)
Santé et Services sociaux	4 464	4 972	508	34 522	37 181	2 659	7,7
Éducation	1 611	1 670	59	10 336	10 971	635	6,1
Enseignement supérieur	655	747	92	5 252	5 565	313	6,0
Autres portefeuilles ⁽⁷⁾	2 708	3 296	588	23 545	23 901	356	1,5
Changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert	81	58	-23	201	125	-76	-37,8
Dépenses de portefeuilles	9 519	10 743	1 224	73 856	77 743	3 887	5,3
Service de la dette	650	740	90	4 731	5 759	1 028	21,7
TOTAL	10 169	11 483	1 314	78 587	83 502	4 915	6,3

SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

Composition des surplus ou des besoins financiers nets

Les revenus et les dépenses du gouvernement sont établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et les dépenses, lorsqu'elles sont réalisées, sans égard au moment où ont lieu les encaissements et les décaissements.

Les surplus (besoins) financiers nets, quant à eux, sont constitués de l'écart entre les encaissements et les décaissements résultant des activités du gouvernement. Pour pourvoir à ses besoins financiers nets, le gouvernement a recours à diverses sources de financement, dont sa trésorerie et ses emprunts.

Les diverses rubriques des besoins financiers nets représentent les encaissements et les décaissements nets générés par les investissements du gouvernement en prêts, en placements, en participations dans ses entreprises et en immobilisations, ainsi que par les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs et les autres comptes. Cette dernière rubrique comprend notamment le paiement des comptes fournisseurs et la perception des comptes débiteurs. Les versements au Fonds des générations créent également des besoins financiers.

Depuis le *Rapport mensuel des opérations financières au 31 décembre 2020*, la présentation des surplus (besoins) financiers nets a été modifiée pour la rendre comparable à celle utilisée dans le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2021*. Ainsi, la rubrique « Placements, prêts et avances » inclut maintenant la variation des placements temporaires, et la rubrique « Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs » tient maintenant compte du réinvestissement des revenus de placement du Fonds d'amortissement des régimes de retraite et des fonds particuliers. Une nouvelle rubrique, « Versements au Fonds des générations », inclut les besoins financiers générés par les revenus consacrés au Fonds des générations.

Pour la période d'avril à novembre 2021, les besoins financiers nets atteignent 10,3 milliards de dollars et s'expliquent par :

- le surplus de 3,7 milliards de dollars résultant de la différence entre les revenus et les dépenses du gouvernement;
- les besoins financiers de 9,6 milliards de dollars pour les placements, prêts et avances, qui découlent principalement d'une augmentation des placements temporaires de 6,6 milliards de dollars dans le cadre de la gestion globale de la trésorerie, ainsi que de la croissance de la valeur de consolidation des entreprises du gouvernement⁽⁸⁾;
- les besoins financiers de 2,8 milliards de dollars liés aux immobilisations du gouvernement, dus principalement à des investissements de 5,7 milliards de dollars compensés par les dépenses d'amortissement de 2,9 milliards de dollars⁽⁸⁾;
- les besoins financiers de 2,0 milliards de dollars liés au passif des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs, qui résultent du versement des prestations aux employés de l'État de 4,4 milliards de dollars compensé en partie par le coût net des régimes de 2,3 milliards de dollars⁽⁸⁾;
- les surplus financiers de 2,5 milliards de dollars provenant des autres comptes⁽⁹⁾;
- les besoins financiers de 2,2 milliards de dollars générés par les versements au Fonds des générations.

SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Avril à novembre	
	2020-2021	2021-2022
SURPLUS (DÉFICIT)⁽³⁾	-3 116	3 709
Opérations non budgétaires		
Placements, prêts et avances	-11 809	-9 580
Immobilisations	-2 434	-2 772
Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs	-1 718	-1 971
Autres comptes ⁽⁹⁾	2 544	2 504
Versements au Fonds des générations	-1 779	-2 236
Total des opérations non budgétaires	-15 196	-14 055
SURPLUS (BESOINS) FINANCIERS NETS	-18 312	-10 346

ÉVOLUTION DU SOLDE BUDGÉTAIRE EN 2021-2022

Les résultats au 30 novembre 2021, soit pour les huit premiers mois de l'année financière, affichaient un surplus budgétaire de 1,5 milliard de dollars.

Selon les données présentées dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2021, un déficit budgétaire de 6,8 milliards de dollars est attendu pour l'ensemble de l'année 2021-2022, avant utilisation de la réserve de stabilisation.

Au cours des quatre derniers mois de l'exercice financier, soit de décembre 2021 à mars 2022, le déficit budgétaire proviendra :

- des résultats excluant les initiatives, résultats qui contribueront à augmenter le déficit de 5,3 milliards de dollars;
 - Une part importante des dépenses annuelles prévues sera réalisée dans les quatre derniers mois.
 - Par ailleurs, la croissance des revenus autonomes ralentira progressivement, passant de 21,1 % après huit mois à 10,6 % pour l'ensemble de l'exercice financier, ce qui est semblable à l'augmentation prévue du PIB nominal (10,8 %). La croissance élevée au début de 2021-2022 s'explique principalement par la forte reprise des activités économiques, alors qu'un ralentissement important a été observé à la même période en 2020-2021. Cet effet s'estompera d'ici la fin de l'exercice financier.
- des initiatives présentées dans le *Plan budgétaire du Québec – Mars 2021*, dont un solde de 1,7 milliard de dollars reste à être comptabilisé;
- des nouvelles initiatives présentées dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2021, dont un solde de 1,3 milliard de dollars reste à être comptabilisé.

L'utilisation de la réserve de stabilisation permettra de réduire le déficit budgétaire à 5,6 milliards de dollars.

ÉVOLUTION DU SOLDE BUDGÉTAIRE POUR 2021-2022

(en millions de dollars)

	2021-2022
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽⁴⁾ – RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES AU 30 NOVEMBRE 2021	1 473
RÉSULTATS À VENIR DE DÉCEMBRE 2021 À MARS 2022	
Résultats excluant les initiatives	
– Revenus consolidés	43 838
– Dépenses consolidées	–48 112
– Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	–1 052
Sous-total	–5 326
Solde des initiatives du budget 2021-2022 à comptabiliser	–1 708
Solde des initiatives de la mise à jour de novembre 2021 à comptabiliser	–1 286
TOTAL À VENIR	–8 320
SOLDE BUDGÉTAIRE PRÉVU AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION	–6 847
Utilisation de la réserve de stabilisation	1 221
SOLDE BUDGÉTAIRE PRÉVU⁽⁴⁾ – MISE À JOUR DE NOVEMBRE 2021	–5 626

ANNEXE 1 : PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES – ÉVOLUTION DEPUIS LE BUDGET DE MARS 2021

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021-2022

(en millions de dollars)

	Budget de mars 2021	Révisions	Mise à jour de l'automne 2021 ⁽¹⁰⁾	Variation (%) ⁽¹¹⁾
REVENUS CONSOLIDÉS				
Impôt sur le revenu et les biens				
Impôt sur le revenu des particuliers	35 921	1 711	37 632	7,5
Cotisations pour les services de santé	6 796	393	7 189	12,4
Impôts des sociétés	8 013	1 764	9 777	9,2
Impôt foncier scolaire	1 113	-26	1 087	-6,0
Taxes à la consommation	23 325	950	24 275	13,6
Revenus fiscaux	75 168	4 792	79 960	9,7
Droits et permis	4 853	325	5 178	12,2
Revenus divers	10 989	-8	10 981	11,1
Autres revenus autonomes	15 842	317	16 159	11,5
Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	91 010	5 109	96 119	10,0
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	4 658	831	5 489	22,2
Total des revenus autonomes	95 668	5 940	101 608	10,6
Transferts fédéraux	26 899	2 565	29 464	-4,1
Total des revenus consolidés	122 567	8 505	131 072	6,9
DÉPENSES CONSOLIDÉES				
Santé et Services sociaux	-52 358	-3 732	-56 090	2,5
Éducation	-18 312	202	-18 110	6,9
Enseignement supérieur	-9 491	27	-9 464	14,5
Autres portefeuilles ⁽⁷⁾	-40 981	-1 071	-42 052	8,6
Changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert	-732	382	-350	—
Dépenses de portefeuilles	-121 874	-4 192	-126 066	5,8
Service de la dette	-8 613	48	-8 565	11,4
Total des dépenses consolidées	-130 487	-4 144	-134 631	6,2
Provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance	-1 250	1 250	—	—
SURPLUS (DÉFICIT)⁽³⁾	-9 170	5 611	-3 559	—
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE				
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-3 080	-208	-3 288	—
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION	-12 250	5 403	-6 847	—
Utilisation de la réserve de stabilisation	—	1 221	1 221	—
SOLDE BUDGÉTAIRE⁽⁴⁾	-12 250	6 624	-5 626	—

ANNEXE 2 : DÉPENSES PAR MISSION

Les dépenses gouvernementales sont ventilées dans cinq missions consacrées aux services publics. Cette ventilation des dépenses de l'État dans ses principaux champs d'activité est un indicateur stable dans le temps, car elle n'est généralement pas influencée par les remaniements ministériels. Par ailleurs, le fait qu'elle soit présentée à la fois dans les comptes publics et dans le *Rapport mensuel des opérations financières* permet de mieux suivre l'évolution des résultats réels au cours de l'année.

Les missions consacrées aux services publics sont :

- **Santé et services sociaux**, qui regroupe principalement les activités du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que les programmes administrés par la Régie de l'assurance maladie du Québec;
- **Éducation et culture**, qui regroupe principalement les activités des réseaux d'enseignement, l'aide financière aux études, les programmes du secteur de la culture ainsi que les programmes liés à l'immigration;
- **Économie et environnement**, qui comprend notamment les programmes touchant le développement de l'économie, les mesures d'aide à l'emploi, les relations internationales, l'environnement et le soutien aux infrastructures;
- **Soutien aux personnes et aux familles**, qui comprend notamment les mesures d'aide financière de dernier recours et d'aide à la famille et aux aînés, ainsi que certaines mesures d'aide juridique;
- **Gouverne et justice**, qui regroupe principalement les activités du pouvoir législatif, des organismes centraux et de la sécurité publique, ainsi que les programmes à caractère administratif.

DÉPENSES CONSOLIDÉES PAR MISSION EXCLUANT LE SERVICE DE LA DETTE

(données non vérifiées, en millions de dollars)

	Novembre		Avril à novembre	
	2020 ⁽⁶⁾	2021	2020-2021 ⁽⁶⁾	2021-2022
Santé et services sociaux	4 354	4 888	33 648	36 445
Éducation et culture	2 355	2 463	16 241	17 201
Économie et environnement	1 215	1 176	9 909	10 227
Soutien aux personnes et aux familles	759	1 517	7 640	8 495
Gouverne et justice	755	641	6 217	5 250
Changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert	81	58	201	125
TOTAL	9 519	10 743	73 856	77 743

Informations financières consolidées

Les résultats consolidés regroupent les résultats de l'ensemble des entités faisant partie du périmètre comptable du gouvernement, c'est-à-dire qui sont sous son contrôle. Afin d'établir les résultats consolidés, le gouvernement élimine les opérations entre les entités du périmètre comptable. Des informations additionnelles sur l'organisation financière du gouvernement et le financement des services publics peuvent être consultées aux pages 13 à 18 du document [Processus et documentation budgétaires : une reddition de comptes sur les finances publiques de l'État](#).

Changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert

Le gouvernement du Québec contribue au financement d'infrastructures publiques qui appartiennent à des tiers. Dans la majorité des cas, le financement s'effectue par l'octroi de transferts annuels versés selon un échéancier qui correspond au rythme de remboursement des emprunts contractés par les bénéficiaires pour réaliser les projets.

Pour ces projets d'infrastructures, le gouvernement a modifié l'application de la norme SP 3410, Paiements de transfert, afin de comptabiliser les dépenses de transfert selon la période de réalisation des travaux admissibles des bénéficiaires de transferts. Auparavant, il les comptabilisait au rythme des versements autorisés par le Parlement, et le solde des travaux financés était présenté dans les obligations contractuelles. Cette modification entraîne une comptabilisation plus rapide des dépenses de transfert dans les états financiers consolidés du gouvernement.

Dans le présent rapport mensuel, l'incidence estimée de cette modification a été comptabilisée rétroactivement et présentée dans les dépenses consolidées à la ligne « Changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert ». Les *Comptes publics 2020-2021* présentent les incidences définitives de l'application de la norme comptable, notamment sur le déficit cumulé du gouvernement au 31 mars 2021.

Notes

- (1) Un sommaire des principales conventions comptables du gouvernement peut être consulté aux pages 74 à 77 du volume 1 des [Comptes publics 2020-2021](#).
- (2) Les dépenses de portefeuilles incluent l'incidence du changement d'application de la norme comptable sur les paiements de transfert.
- (3) Il s'agit du solde au sens des comptes publics.
- (4) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.
- (5) Les dépenses consolidées par mission sont présentées dans l'annexe 2.
- (6) Certaines dépenses ont été reclassées entre les portefeuilles et entre les missions pour qu'elles tiennent compte du passage à la structure budgétaire 2021-2022.
- (7) Les autres portefeuilles incluent les éliminations interportefeuilles, qui résultent de l'élimination des opérations réciproques entre entités de différents portefeuilles.
- (8) Ces éléments, qui sont inclus dans le surplus (déficit) budgétaire du gouvernement, sont éliminés dans les opérations non budgétaires, car ils n'ont pas d'effet sur les liquidités.
- (9) Les surplus ou besoins financiers relatifs aux autres comptes peuvent varier de façon importante d'un mois à l'autre, notamment en fonction du moment où le gouvernement encaisse ou décaisse les sommes relatives à ses activités. Par exemple, lorsque le dernier jour d'un mois n'est pas un jour ouvrable, les remises relatives à la TVQ sont encaissées au début du mois suivant, de sorte que l'équivalent de deux mois de remises peut être encaissé au cours d'un même mois.
- (10) La présentation de l'information budgétaire du présent rapport mensuel est conforme à celle du cadre financier, tel que publié dans [Le point sur la situation économique et financière du Québec – Automne 2021](#).
- (11) Il s'agit de la variation annuelle par rapport aux résultats de 2020-2021.

Pour tout renseignement, communiquer avec la Direction des communications du ministère des Finances, au 418 528-7382.

Le présent rapport est également publié sur le site Web du ministère des Finances : www.finances.gouv.qc.ca.